informations

occitanie la cgt comité régional

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

Actualité régionale
Handicap - Travail

A la une
Initiative « jeunes »

Actualité régionale
Festival contre le racisme

N° 237 *Juin 2018*

dossier

Plan Régional Santé

OCCITANIE SANTÉ 2022

sommaire

Editorial 2

A la une 3
- La CGT Occitanie réunit 200 jeunes militantes et militants !

Actualité régionale 4
- Handicap - Travail

Professions 5
- Métallurgie

Actualité régionale 6
- Élections Fonction Publique

Dossier 7

Plan Régional Santé

Actualité régionale 11
- Sète : Ensemble nous avons gagné pour le Service Public !
- Université
- Festival contre le racisme

Vie syndicale 13
- Assurance chômage

A vos agendas 15
- Prochaines sessions de formation CGT à l'IRT

Comité Régional CGT Occitanie
7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 237 • Juin 2018
N° d'inscription à la CP 0221S05720
ISSN 1950-4926
Directeur de la Publication : Lionel Pastre
Tél. 05 61 23 35 52
e-mail : cgt.crmp@orange.fr
site : www.cgt-midipyrenees.com
Conception et réalisation : Sandrine Bellin
Comité Régional CGT Occitanie
Imprimé par le
Comité Régional CGT Occitanie
31300 TOULOUSE

informations

N° 237 Juin 2018

édito

La politique gouvernementale mise en place il y a maintenant un an, ne cesse de vouloir liquider les conquis sociaux gagnés de haute lutte depuis la fin de la dernière guerre mondiale.
Pas plus hier qu'aujourd'hui nous ne pouvons accepter des reculs sociaux qui remettent en cause la dignité du monde du travail. A l'heure où les richesses produites n'ont jamais été aussi importantes, il est plus que jamais nécessaire de rappeler que c'est le capital qui est un coût et non le travail !

Les différentes luttes qui se sont développées depuis plusieurs mois démontrent la volonté des salariés de faire entendre leurs revendications… et cela marche !!!
Oui, car en effet il ne se passe pas un jour sur l'ensemble du territoire français sans qu'il y ait une mobilisation gagnante dans des secteurs d'activité aussi différents qu'essentiels à notre société. L'heure n'est pas à la résignation, bien au contraire ! C'est en partant de la réalité du travail dans les entreprises que s'expriment le mieux les aspirations de changement de société.
Aussi, la CGT se doit de conforter son ancrage en étant constamment à l'écoute du plus grand nombre. De cette façon, nous pourrons démontrer que la convergence des luttes n'est pas simplement un concept et que c'est unis et tous ensemble que nous mettrons à mal les politiques austéritaires consistant à « détricoter » ce que nos anciens avaient gagné.
Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu.

Guillaume Martin,
secrétaire général de l'UD-CGT Lozère

La CGT Occitanie réunit 200 jeunes militantes et militants !

La première conférence régionale CGT Occitanie a pris l'initiative d'organiser une initiative régionale « jeunes » :

« une initiative en direction des « jeunes CGT » ne pourrait-elle pas être une de nos prochaines initiatives ? Tout en intégrant la réalité d'une entrée dans le monde du travail de plus en plus tardive, le rajeunissement de notre organisation constitue un réel enjeu pour notre organisation. Bien que convaincues de cet enjeu, nos organisations sont en difficulté pour prioriser cette réflexion. Pourtant les mêmes questions traversent l'ensemble des organisations, des dirigeants. Quelle stratégie pour construire une CGT en phase avec la jeunesse permettant de renforcer le rapport de force et construire la CGT de demain ? Le débat autour de la jeunesse et de la CGT vire souvent à la sociologie de comptoir, à partir de nos repères, la véritable question n'est-elle pas celle-ci ? Sommes-nous en cohérence avec notre démarche et précisément partons-nous des besoins de la jeunesse du XXIe siècle ? Pour aborder l'expression des besoins et la construction de nos revendications, quelle place laissée aux jeunes dans nos syndicats ? nos organisations ? Quelle approche des jeunes, des précaires dans nos boites ? Quelle communication, quels messages pour placer la CGT en phase avec la jeunesse ?… »

Alors que nous butons, sur notre déploiement vis-à-vis des ICT, n'avons-nous pas, au travers de plateaux universitaires, l'opportunité de toucher les futurs INGE TECH de demain dans nos boites ? Quels besoins, quelle approche CGT des étudiants y compris des étudiants salariés ? Quels liens, quelle passerelle entre syndicalisme étudiant et salariés ? Quels besoins, quelle approche des apprentis ? Dans ce domaine, n'avons-nous pas des moyens au travers de notre convention artisanat ? Des réflexions loin d'être exhaustives…

Au travers d'une génération imprégnée du fatalisme dominant, notre approche des jeunes et notre ambition renvoient à notre capacité de gagner l'émancipation individuelle et collective. Dans ce cadre, le travail en lien avec les réseaux d'éducation populaire ne pourrait-il pas constituer une perspective ?

Sur ces éléments, le niveau régional ne pourrait-il pas nous permettre de prétendre au sein de la CGT à une initiative d'ampleur capable de laisser la place à la jeunesse ? Entendre la jeunesse CGT, ses besoins, ses attentes ! Une initiative qui permettra de partager des expériences, définir une stratégie, proposer des actions, impulser une dynamique au sein de nos organisations. Quelle image et quelle impulsion pourrait procurer une initiative de 2 jours réunissant 200 jeunes CGT ?

Devant l'ampleur de ces initiatives et la capacité de planification, le Comité Régional ne pourrait-il pas approfondir sa réflexion sur les capacités de mobilisation de Fonds Européens pour participer au financement de ces événements ?

Ces premières assises régionales « Jeunes » en Occitanie auront lieu les 2 et 3 octobre 2018 au CCAS du Cap d'Agde.

Les fiches d'inscription sont déjà disponibles dans les UD.

4 tables rondes sont prévues :
« Culture et émancipation ».
« Syndicalisation des étudiant.es et des apprenti.es »
« Place des jeunes dans la CGT »
« Communication ».

Un apéro avec un jeune restaurateur de Toulouse sera organisé.
L'exposition sur mai 1968 sera dans la salle.
Une feuille de route suite à ces assises sera proposée.

Handicap Travail

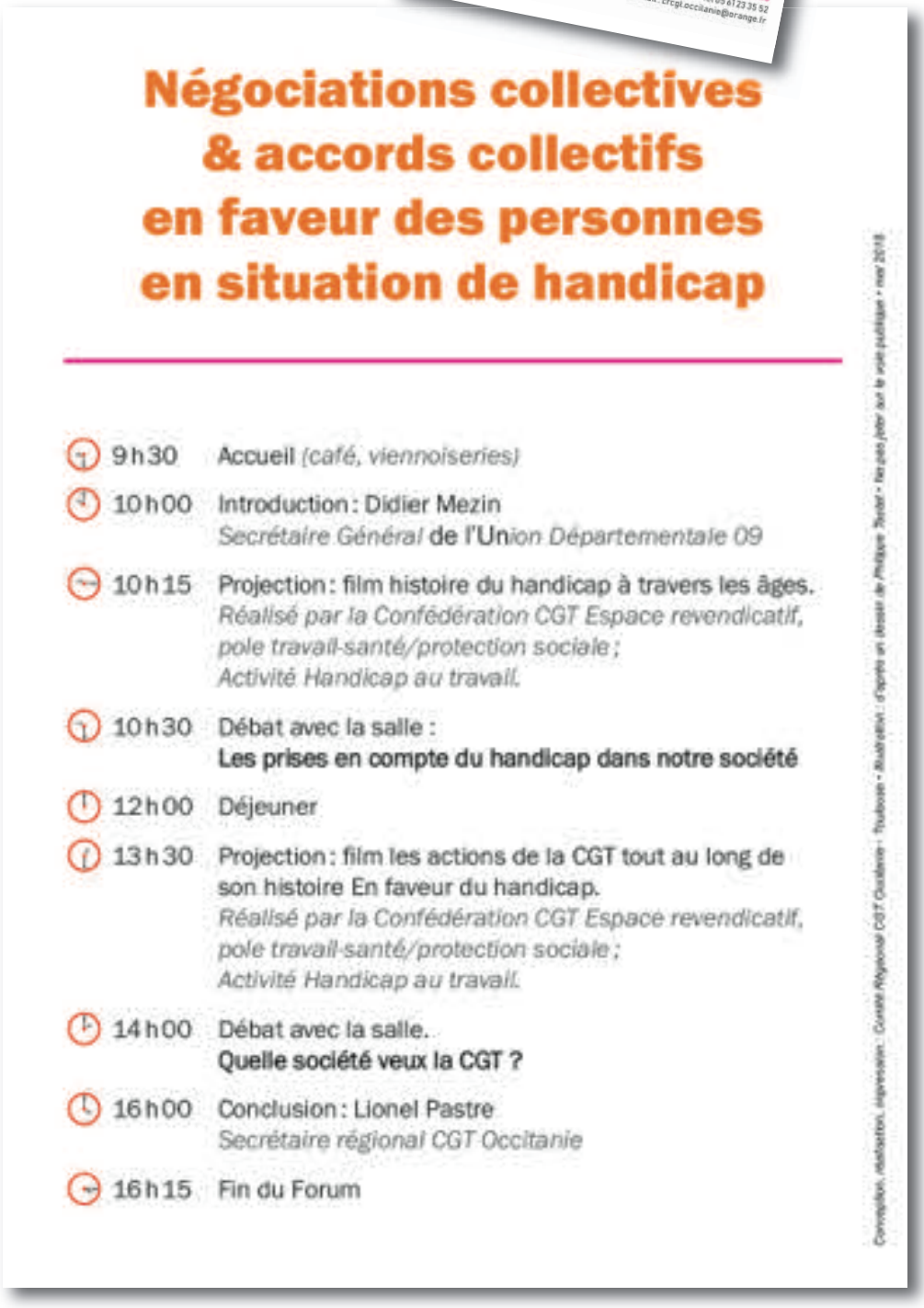

Dans le cadre de la convention Agefiph / CGT une initiative régionale est prévue.

Elle aura lieu le 14 juin 2018 à Lavelanet (09) de 9h30 à 16h00.

La journée se veut conviviale autour du handicap et de deux films courts-métrages réalisés par le secteur confédéral. Un sur le handicap à travers les civilisations et l'autre sur les actions de la CGT pour la prise en compte du handicap.

Le débat avec les participants a pour but la prise en compte des handicaps et quelle société veut construire la CGT.

Métallurgie

Le collectif régional « métaux » s'est réuni le mardi 29 mai 2018 à Montpellier.
3 points étaient à l'ordre du jour.

FORMATION PROFESSIONNELLE
par Matthieu BRABANT : responsable des questions de Formation Professionnelle au comité régional CGT

Les assises de la FP le 6 juin sont reportées suite aux événements des universités (les assises devaient se tenir à l'université jean Jaures à Toulouse) au 1er trimestre 2019,
Des assises nationales sont prévues mi-octobre 2018 et les élections de la fonction publique, qui impliquent les Uds et syndicats auront lieu le 6 décembre 2018.
Le 25 avril dernier, un projet de loi a été déposé sur la réforme de la formation professionnelle, un de plus. Il s'agit de la troisième réforme en moins de cinq ans portant sur un dispositif jugé trop onéreux, complexe et inadapté aux besoins. En 2015, le droit individuel à la formation (DIF) avait laissé place au compte personnel de formation (CPF), lui-même intégré dans le compte personnel d'activité (CPA) début 2017.

SITUATION DES ENTREPRISES EN LIEN AVEC LE MOUVEMENT SOCIAL ET LES NÉGOCIATIONS DE LA CONVENTION COLLECTIVE : *Serge RAGAZZACCI, secrétaire de l'UD34*

Lors des dernières manifestations du 22 et 26 mai, on constate un accueil mitigé dans la fonction publique par rapport au 22 mars,
Quant au 26 mai, ceux qui apellaient à la convergence des luttes n'étaient pas forcément présents le 26 mai dans la manifestation,
Cela pose plusieurs questions sur l'organisation CGT et sur la préparation de ces journées d'action (le 22 mai tombait le lendemain du lundi de pentecôte),

MISE EN PLACE DES CSE
avec Frédéric BIROBENT

Quelques questions et points de vigilance sur les négociations en cours concernant la mise en place du CSE :

- il est possible de dépasser le nbre d'élus et heures de délégation prévus par le décret,
- attention à la mise en place des commissions CSSCT : ce n'est plus du même ordre que le CHSCT, car il n'a plus de responsabilité morale, et il agit en délégation du CSE, mais la négo peut conduire aux mêmes nbres d'élus en CSSCT qu'auparavant,
- attention aux représentants de proximité : les premières négos montrent que le patronat freine sur les élus du CSE, mais sont larges pour désigner les représentants de proximité, notamment quand il y a une diminution des sites représentés par un CSE (notion d'établissements distincts), chez IBM, les RP sont nombreux et bénéficient de 12 heures de délégation tandis que les élus du CSE ont 30 heures de délégation/mois.
- attention à la tentation de mettre en place un conseil d'entreprise : la CGT est oposée, la négociation collective doit rester aux mains des syndicats représentatifs.
- le budget du CSE peut être largement négocié, à ne pas confondre avec le budget de 0,2 % pour le fonctionnement du CSE,
- il peut y avoir un budget pour la formation des élus (comme il existe l'obligation de formation des membres du CHSCT),
- attention au respect de la parité F/H pour chaque collège : respect de la proportionalité pour chaque collège et présentation des candidatures en respectant l'alternance jusqu'au respect de la proportionalité,
- il est convenu de préparer ces négociations avec les autres syndicats et au moins de se mettre d'accord sur les points essentiels de la négo du CSE tant que faire se peut,
- les USTM seront conviés à la négociation des PAP (protocole d'accord préélectoral), mais pas pour les négos des accords d'entreprises : certaines boîtes mènent les 2 négociations en parallèle.

Élections Fonction Publique

« Le 6 décembre, je vote CGT ! »

Le 6 décembre 2018,
5 millions d'agents des 3 versants de la fonction publique, titulaires et contractuels, éliront leurs représentants dans les instances paritaires.

Ces élections couvrent 9 champs fédéraux, à savoir : Services publics, Santé et actions sociales, FAPT, Travailleurs de l'Etat, Equipement, FERC, Police, Finances et UFSE.

Mais, bien entendu, c'est l'affaire de toutes et tous, au niveau professionnel, interprofessionnel et territorial. Un véritable travail croisé et en commun dans les territoires est nécessaire.

Pour la CGT, l'enjeu est de conforter sa place de 1re organisation syndicale dans la fonction publique, mais aussi de rester la 1re organisation syndicale française tous secteurs confondus : public-privé.

Mais nous avons besoin de renforcer notre présence car sans liste CGT, pas de vote CGT ! La première phase de la campagne est donc de rechercher des candidates et des candidats, et bien évidemment de renouveler notre présence là où nous le sommes.

Beaucoup de mécontentements monte et s'exprime de plus en plus, comme ont pu le démontrer les différentes journées d'actions des 10 octobre 2017, 22 mars 2018 ou plus récemment du 22 mai 2018. Le gel du point d'indice, les manques d'effectifs, les manques de moyens humains et matériels comme l'actualité le montre par exemple dans les Ehpad, la précarité, les inégalités, le temps de travail… doivent être un socle solide pour nous permettre de gagner le vote CGT !

Et c'est en tenant compte de leurs préoccupations, en ne parlant pas à la place des agents mais bien en leurs noms, que le vote CGT progressera.

Afin de prendre toute sa place dans la campagne et de mutualiser les moyens sur l'ensemble de la région Occitanie, le Comité régional a validé un plan ambitieux de communication. Ce plan se divise en 4 thèmes :

- la mise en place d'une caravane régionale, qui sillonnera l'ensemble des 13 départements de l'Occitanie, en s'arrêtant dans 36 villes au cours de 27 dates, du 4 septembre 2018 (à Perpignan) au 28 novembre 2018 (à Montpellier).
- un affichage 4 x 3 couvrira les villes principales d'Occitanie les semaines 47 ou 48, voire les deux pour certaines.
- des spots radio (sur l'ensemble des radios locales d'Occitanie) de 20 secondes, avec 4 passages journaliers, rythmeront les semaines 47 et 48.
- l'utilisation des réseaux sociaux, via Facebook, délivrera des messages incitant aux votes CGT à près de 1 million de salariés sur la période du 19 novembre au 6 décembre 2018.

Bien entendu, tout aussi ambitieuse que se veut cette campagne régionale, elle ne remplacera en rien le travail militant de terrain, au plus près des agents, seul à même de faire gagner la CGT !

Plan Régional Santé

Nous avons aujourd'hui à donner notre avis sur le Plan Régional de Santé 2018-2022 de la région Occitanie.
L'avis qui va être émis a d'autant plus d'importance qu'il va orienter toute la politique de santé pour les 5 années à venir.
Nous tenons à préciser que de tels plans, actuellement à l'étude dans toute la France, font l'objet d'une très forte contestation dans plusieurs régions tant de la part des usagers, des personnels soignants que des personnels médicaux.

Donner un avis sur le Plan Régional de Santé oblige à se pencher sur l'état général de notre système de Santé, la feuille de route du gouvernement, du ministère et les lois de finances de la sécurité sociale qui se succèdent chaque année.
Force est de constater que notre système de santé, qui faisait la fierté de notre pays, va mal, très mal. Aujourd'hui on meurt dans les services d'urgence faute de soins appropriés. Quid des lieux où les services d'urgences n'existent même pas? Quid de la sécurité des femmes contraintes d'accoucher dans des ambulances faute de maternité de proximité? Quid de la dignité de nos ainés, maltraités par les institutions les accueillant faute de moyens?
La feuille du gouvernement pour les 5 années à venir est on ne peut plus claire: réaliser 15 milliards d'économies sur l'assurance maladie avec une progression des dépenses ONDAM (Objectifs Nationaux des Dépenses d'Assurance Maladie) contenue à 2,3 % par an alors que la simple reconduction de l'existant nécessiterait un ONDAM de 3,5 %. La loi de Finances de la sécurité sociale votée cet automne confirme ces objectifs et oblige à un plan d'économies massives dont les pierres angulaires sont la fuite en avant vers le tout ambulatoire et la concentration de l'offre de soins dans les grands centres urbains au détriment des territoires ruraux.
Du plan Hôpital 2007 à la Loi Santé en passant par la loi Hôpital Patient Santé Territoire, la logique est toujours la même: étrangler l'hôpital public, réduire l'offre de soins, marchandiser notre santé.
Depuis 30 ans, les gouvernements successifs ont poursuivi cette politique fondée sur la baisse du « coût du travail » et donc du salaire socialisé. Elle a contribué à diminuer les ressources de la Sécurité Sociale tout en diminuant de manière drastique les droits des assurés sociaux.
Cette politique ne marche pas! Les promoteurs de ces politiques oublient que les dépenses de protection sociale sont aussi des recettes pour notre économie: ainsi le secteur de la santé représente plus de 12 % du PIB. Avec notamment des hôpitaux véritables piliers économiques et souvent premiers employeurs dans nos territoires. De même les pensions de retraite permettent aux retraités de consommer et sont donc un facteur de développement économique. La logique de ces choix, baptisés « économie de l'offre » est totalement contraire aux besoins des salariés, des retraités, des usagers, comme aux nécessités du développement économique. Les exonérations de cotisations sociales dissuadent les employeurs d'augmenter les salaires et encouragent le développement d'emplois mal rémunérés et précaires. C'est tout le contraire qu'il faut, c'est à dire le développement des emplois stables qualifiés pour permettre notamment la reconstruction de l'industrie et des services publics, pour un bon aménagement du territoire et pour conduire l'économie vers le plein emploi. Pour cela il est indispensable de remettre le travail au cœur de la société.
Aujourd'hui, nous souffrons d'une insuffisance chronique des investissements productifs, respectueux de l'environnement et facteurs de progrès social, tandis que les placements financiers et les distributions de dividendes sont de plus en plus dominants. Il faut instaurer un rapport capital/travail radicalement inversé profitant au travail. La Sécurité Sociale doit rester financée par le salaire socialisé, la CGT propose une réforme ambitieuse de son financement visant à remettre le travail et l'emploi

Plan Régional Santé

au cœur du modèle productif. Nous dénonçons la fraude patronale aux cotisations sociales estimées annuellement entre 20 et 25 milliards d'€ selon la cour des comptes de la république. A comparer à la chasse aux assurés fraudeurs qui devrait rapporter 90 millions d'€ soit 250 fois moins. Cherchez l'erreur! Les propositions CGT de réforme du mode de calcul des cotisations de Sécurité Sociale:

- moduler le taux des cotisations employeurs en faisant cotiser plus l'entreprise qui développe la précarité et les bas salaires,
- calculer le taux de cotisations sur la valeur ajoutée de l'entreprise et non sur le seul nombre de salariés,
- gagner réellement l'égalité Femme/Homme, cela rapporterait 5 milliards d'€ de recettes supplémentaires,
- mettre à contribution les revenus financiers des entreprises,
- transformer la CSG en cotisation salariale et patronale et le CICE,
- augmenter les salaires: 1 % d'augmentation générale rapporterait 2,5 milliards d'€ de recettes supplémentaires.
- l'emploi stable: 100 000 emplois créées c'est 1.5 milliards d'€ en plus pour la Sécurité Sociale, etc.

Ce n'est pas de dépenses dont la Sécurité Sociale est malade mais de manque de recettes supplémentaires (cotisations) pour répondre aux besoins des populations.

A TRAVERS LE PLAN RÉGIONAL SANTÉ

Le contexte maintenant posé, venons-en au Plan Régional de Santé 2018-2022 de l'Occitanie. L'Occitanie est une région étendue, grande comme l'Irlande, avec des réalités géographique très différentes. L'accueil de 40 000 personnes en moyenne de plus par an jusqu'en 2050 (80 % migratoire/20 % naissance), interpelle dans deux directions: les jeunes et les séniors. Avec le vieillissement de la population (+ de 700 000 séniors de + 65 ans en 2050), l'Occitanie deviendra la 3e région de France la plus peuplée avec 1 millions d'habitants supplémentaires, elle approchera les 7 millions d'habitants. Il faut pouvoir anticiper, y compris sur les 5 ans à venir, ce sont davantage et de meilleurs services publics, hôpitaux, Ehpad, soins à domicile que nous avons besoin.
La principale ambition affichée de ce plan est de mettre en place un système plus proche des besoins de la population et de réduire les

inégalités de santé tant territoriales que sociales.

Pour ce faire, il aurait fallu disposer d'une analyse des besoins de santé des populations, territoire par territoire. En dépit de nos demandes répétées, force est de constater que, comme pour la plupart des dossiers d'autorisation étudiée en Commission Spécialisée de l'Offre de Soins, cette analyse est la grande absente du PRS.

Le dimensionnement des Territoires de Santé à l'échelle des départements interdit toute réponse fine aux besoins des populations. La CGT continue de penser que les Territoires de santé doivent être à l'échelle des bassins de vie.

En ce qui concerne l'accès aux soins de santé primaire, nous partageons le constat qu'il y a un déficit démographique croissant des professionnels de santé en général et des médecins en particulier dans un nombre accru de territoires de notre région. Les mesures envisagées s'inscrivent dans une politique de gestion de la limitation délibérée du nombre de professionnels formés. Sans suppression du numérus clausus, il n'y aura pas de solution durable.

Côté prévention et promotion de la santé, la grande oubliée est la « santé au travail ». Le mal-travail dû aux politiques managériales entraine des accidents du travail, maladies professionnelles, des malfaçons dans la production etc, il coûte « la bagatelle » de 80 milliards € par an au pays, soit l'équivalent de 13500 € par salarié et par an ; des coûts supportés globalement par la Sécurité Sociale via l'assurance maladie. Certes le PRS n'a pas vocation à agir sur l'ensemble de l'activité salariée mais il a comme priorité de « prendre soins de nos soignants ». Le PRS constate les maux dont souffrent les professionnels du secteur. Le taux de sinistralité du secteur est trois fois supérieur à la moyenne nationale, l'espérance de vie de 7 ans inférieur et notre région n'a pas été épargnée par la vague de suicide qui a submergé les personnels de santé. Une enquête du PRS fait ressortir qu'en Occitanie 50 % des soignants sont ou ont été concernés par le burn-out ! Quels sont les moyens mobilisés par le PRS ? Aucun. Nous exigeons le renforcement des moyens dédiés à la prévention. Osons engager une révolution avec la prévention !

Cela nécessite d'aller d'une culture réparatrice, redistributrice, compensatrice, vers une démarche de prévention, d'éducation et de promotion du travail et de la santé.

- C'est le sens de la Sécurité Sociale professionnelle que propose la CGT.
- C'est le sens de notre idée d'intégrer la Médecine du Travail à la Sécurité Sociale pour moraliser le système et structurer une offre de prévention et de réparation intégrée, cohérente et efficace.
- Il faut donner des droits nouveaux aux salariés meilleurs experts pour bien travailler.
- Il faut gagner au maintien et même au développement des CHSCT.

Le secteur sanitaire et médico social souffre du manque de personnel et de moyens d'hébergements. C'est criant dans les hôpitaux et les établissements psychiatriques. Dans les seuls Ehpad, ce sont 25000 emplois à créer en Occitanie pour s'aligner sur les objectifs du plan «grand âge». Prévenir la souffrance au travail, c'est faire respecter la règlementation bafouée par les employeurs, tant public que privé, temps de repos, période de congés, respect de la vie privée, etc. Nous demandons à l'ARS, autorité de tutelle, de faire respecter la réglementation dans tous les établissements. Dans l'attente de la création d'emplois à la hauteur des besoins des professionnels pour qu'ils puissent exercer normalement leurs métiers, nous exigeons l'engagement de l'ARS à

Plan Régional Santé

maintenir l'ensemble des effectifs dans chaque établissement, particulièrement dans ceux qui subissent un Contrat de Retour à l'Equilibre Financier ou mis sous tutelle.
En ce qui concerne les parcours prioritaires, les filières de soins et les équipements, le constat est amer : ce PRS est aux antipodes des ambitions affichés. Il s'éloigne des besoins des populations et va accentuer les inégalités de santé tant territoriales que sociales.
En la matière, l'objectif de ce PRS n'est pas de répondre aux besoins des populations mais de s'inscrire dans la feuille de route du gouvernement en contribuant à la suppression de quelques 16 000 lits de l'Hôpital Public et de 22 000 emplois de fonctionnaires par fermeture des services de proximité et fuite en avant vers le tout ambulatoire, tout ambulatoire dont le but est de transférer les charges humaines et financières du service de santé à la famille du patient.
Les faits sont têtus : de 4 à 20 services de cancérologie vont être supprimés, jusqu'à 19 services de chirurgie, 8 services d'hospitalisations à domicile, de 2 à 14 services de médecine à temps complet vont être remplacés par des services de jour. L'absence de lits d'aval pouvant accueillir les patients.
En matière d'urgence, alors que près de 10 % de la population d'Occitanie est à plus de 30 minutes de l'intervention d'un médecin urgentiste, aucune création de service n'est programmée à l'exception de 2 lignes de SMUR dans l'Hérault.
En matière de périnatalité, ce sont 4 nouvelles maternités de proximité qui vont mettre la clef sous la porte. Il n'est pas prévu de création de centres de périnatalité là où les besoins sont bel et bien criants. Comme à Decazeville, ces fermetures se feront en dépit de l'expression démocratique des populations, de leurs élus, tout parti confondu, de l'ensemble des partenaires sociaux et du tissu associatif.

LA SANTÉ C'EST LA VIE !

Aller plus loin dans l'austérité serait criminel ! Aussi nous exigeons le renforcement des moyens dédiés à la santé, à la prévention afin de répondre aux besoins des populations.
Force de propositions alternatives, la CGT se prononce contre ce Plan Régional Santé et contribuera de toutes ses forces à le réorienter vers le progrès social.

C'EST UN ENJEU DE SOCIÉTÉ !

La CGT soutient toutes les actions en cours et encourage à les développer le plus unitaire possible, au plus près et avec les usagers : pour vivre et travailler partout dignement en Occitanie.

Dossier détachable de "Informations" n° 237 juin 2018

Sète : Ensemble nous avons gagné pour le Service Public !

Le 29 novembre 2015, la mairie de Sète votait un bail à construction en faveur de l'enseignement catholique (OGEC St Joseph). Par ce bail, l'OGEC récupérait les locaux de l'ancien collège public Victor Hugo.*

D'autres choix avaient pourtant été proposés, d'un changement d'objet du lieu (maison des associations, conservatoire, cité administrative) à une réhabilitation des bâtiments permettant d'accueillir de nouveau des élèves… du public.

Il s'agissait du déclassement d'un bâtiment du domaine public de la commune au domaine privé. C'était un cadeau colossal au privé, a fortiori au vu du quartier dans lequel il se trouve : face au Théâtre et à un parking immense, à moins de cent mètres de la gare et de la future gare multimodale, quelle rente de situation !

La commune, si elle doit financer les écoles privées sous contrat à hauteur du financement du public, avait fait le choix ici d'aller bien au-delà de ses prérogatives légales : en évitant à l'enseignement privé d'investir au prix du marché dans un autre lieu, la commune lui permettant de louer à moindre coût, fait un cadeau à l'enseignement privé.

Enfin, le choix de l'OGEC St Joseph interroge. Cet OGEC a été attaqué par l'UL-CGT de Sète pour travail dissimulé et a été condamné pour licenciement abusif…

La CGT Educ'action et le SNEIP-CGT ont participé à une lutte de plus de 2 années (avec le SNES, FO et les Libres Penseurs). Nos deux syndicats ont réalisé un tract commun et une campagne commune pour s'opposer à la mairie de Sète et à l'OGEC St Joseph.

Après une pétition signée par plus de 2000 personnes, plusieurs rassemblements, deux audiences en préfecture… le 12 février 2018, le conseil municipal de Sète a acté que le bail était caduc. Devant la mobilisation, l'OGEC a renoncé à son projet ! De fait, malgré le cadeau de la mairie de Sète, et face à la contestation des syndicats, des citoyen.nes et des personnels, ce projet s'est révélé irréalisable.

Cette victoire contre l'enseignement catholique n'est pas à minimiser car elle démontre qu'ensemble nous avons du poids pour défendre le Service public. En effet, si le SNEIP-CGT défend l'emploi et les conditions de travail des personnels de l'enseignement privé sous contrat, il porte la nationalisation de l'enseignement privé sous contrat et lutte contre la casse du Service public d'Education.

Dans cette logique, il s'agit maintenant de gagner que ces locaux soient utilisés… par exemple pour l'extension des établissements publics de la ville qui en ont besoin ! En effet, les écoles publiques ont des locaux bien trop petits. Le lycée Joliot-Curie de Sète manque de place. Ensemble, SNEIP-CGT et CGT Educ'action, nous lutterons donc pour que les locaux de l'ancien collège Victor Hugo permette au Service public de se développer et répondre aux besoins de la population.

**OGEC : Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique*

Festival contre le racisme

La banalisation des idées, comportements et attitudes racistes ou antisémites dans notre quotidien sont une réalité. Le racisme institutionnel (discriminations à l'embauche ou dans l'accès au logement, concentration des immigrés dans des emplois pénibles et mal payés, violences policières, contrôles au faciès…) ne recule pas, malgré de fortes aspirations à l'égalité et la dignité.

L'ampleur du mal dépasse le seul vote FN, pourtant déjà très inquiétant. Ces idées d'exclusion et de repli traversent, plus ou moins, tous les groupes sociaux, tous les collectifs de travail, toutes les communautés. Elles font surface souvent de façon insidieuse.

La CGT a décidé de s'attaquer à ce qui gangrène les relations entre les salariés au travail et de traquer toutes ces petites choses qui y font le lit du « racisme ordinaire ».

Cette campagne donne l'opportunité de montrer aux salariés, chômeurs, retraités, précaires, qui sont la cible du racisme et de la haine, que la CGT est là pour les défendre et qu'ils y ont toute leur place.

Combattre le racisme, c'est se donner la force de se rassembler, pour, tous ensemble, avec nos différences, donner des couleurs à l'avenir !

Dans le cadre de cette campagne, la CGT organise le samedi 30 juin à Nîmes le Festival contre le racisme. Au programme, des concerts, des expos mais aussi des débats. Notre Région est particulièrement impactée par le racisme dans nos villes, avec une présence de députés et maires FN et Ligue du Sud, l'attaque fasciste à la fac de droit à Montpellier ou encore les manifs de la Ligue du Midi contre les migrants…

Université

La mobilisation des personnels et des jeunes se poursuit contre les restructurations (regroupements et fusions), contre la loi ORE instaurant la sélection à l'entrée de l'université. Cette loi, ParcourSup et la réforme du bac, celle du lycée et celle de la Licence forment un tout cohérent destiné à instaurer la sélection à l'entrée à l'université, casser les diplômes nationaux, creuser les inégalités sociales et territoriales.

Cette mobilisation est marquée par de multiples interventions policières contre les personnels et les étudiant·es: cela a été le cas à Toulouse 2 au Mirail le 9 mai et à Montpellier le 23 mars. Mais la liste est longue et inquiétante.

La CGT dénonce avec force toutes les répressions policières perpétrées contre les étudiants et les personnels des Universités.

Pour Jean-Luc Antonucci, de la CGT de l'université Toulouse 2, la loi ORE « préfère instituer la sélection plutôt que de donner plus de moyens au Service public d'enseignement supérieur. N'est-ce pas prendre le problème dans le mauvais sens ? Notamment lorsqu'on s'enorgueillit d'amener toute une classe d'âge jusqu'au bac et qu'on constate d'autre part l'importance du chômage des jeunes peu ou pas diplômés. »

A Toulouse 2, la situation est particulière car la mobilisation a commencé dès la mi-décembre 2017 sur la question de la restructuration. Nationalement, le gouvernement ambitionne de regrouper les 280 établissements universitaires en une trentaine de pôles. A Toulouse, il y a ainsi volonté de fusionner les 4 établissements. Les fusions, on le sait (vécu par exemple à Montpellier !), cela veut dire réduction des choix de formations et spécialisation de fait des établissements.

Assurance chômage

« Le Conseil d'État oblige le gouvernement à réécrire son projet de loi »

Le Conseil d'État a censuré plusieurs articles majeurs du volet assurance chômage du projet de loi soi-disant consacré à la « liberté de choisir son avenir professionnel ».
Il rappelle que la cotisation est la base du financement de la protection sociale et demande au gouvernement de s'interroger sur son remplacement par l'impôt.
De la même façon, il censure le fait de placer les droits pour les travailleurs indépendants dans une annexe du régime d'assurance chômage, sans prévoir d'équivalent de la cotisation patronale.
Au contraire de la volonté du patronat et du gouvernement, la CGT a revendiqué la nécessité d'une cotisation acquittée par les donneurs d'ordre tels que les plateformes pour les chauffeurs VTC ou livreurs à vélo.
Par ailleurs, le Conseil d'État a bien analysé la nouvelle définition volontairement floue de « l'offre raisonnable d'emploi »: le gouvernement prétendait qu'elle serait le fruit d'une négociation entre Pôle emploi et le demandeur. En fait de choisir librement son avenir, il s'agirait plutôt de devoir accepter les seuls emplois disponibles dans son « bassin d'emploi », y compris en CDD alors qu'on cherche un emploi stable. Au nom de l'égalité entre les personnes, cette disposition est jugée illégale.
Au passage, le Conseil d'État s'interroge sur le nombre de démissionnaires concernés par la possibilité d'ouverture de droits.
Bref, le Conseil d'État critique le changement de système de protection sociale, le flou du gouvernement sur le financement des mesures et remet en cause une partie du système qui obligerait les demandeurs d'emploi à accepter des emplois dégradés.
La CGT constate que le droit est rappelé sur ces points et continue de dénoncer un projet de loi qui vise à renforcer le chantage à l'emploi et la course à la précarité. Elle appelle les parlementaires à ne pas se faire les complices de cette chasse aux chômeurs et de la destruction de la protection sociale.

Montreuil, le 2 mai 2018

LES PROPOSITIONS DE LA CGT :

Les privés d'emploi ont besoin aujourd'hui d'une amélioration d'un système qui n'est pas à la hauteur de la situation de l'emploi actuel. Taxer les contrats courts et les temps partiels permettrait de faire rentrer entre 1,4 et 3 milliards d'euros suivant la formule retenue, augmenter les cotisations d'un point rapporterait 5 milliards. Rappelons que les aides publiques rapportent au patronat 200 milliards si on y inclut les 30 milliards de la suppression des cotisations famille accordée par le gouvernement dans son pacte de responsabilité.
Mieux indemniser, c'est indemniser plus longtemps, dans une situation où le chômage de longue durée explose (900 000 à 2,1 milliards en 3 ans), mais aussi plus rapidement les primo demandeurs d'emploi qui peinent à se constituer les quatre mois indispensables pour accéder à une indemnisation. Enfin, c'est augmenter la durée des droits des seniors dans un contexte où les employeurs ne veulent plus embaucher de salariés de plus de 50 ans.
Mieux former, car nombreux sont ceux qui ne retrouveront d'emploi

Assurance chômage

qu'à condition de se reconvertir ou d'améliorer leur qualification. Mais le Medef ne veut pas en entendre parler et se retranche derrière le dernier ANI formation dont tout le monde sait qu'il sera insuffisant.
Lutter contre la précarité, c'est faire payer plus les employeurs qui abusent des contrats courts et des temps partiels, c'est augmenter les droits des plus pauvres ; aucune indemnisation ne devrait être inférieur à 80 % du Smic, c'est lutter contre les ruptures conventionnelles et particulièrement les cas où l'employeur s'en sert pour se débarrasser des salariés les plus âgés ou éviter les PSE (plan de sauvegarde de l'emploi).

Chômage et précarité en Occitanie

Si le taux de chômage est à la baisse ces derniers trimestres, il reste très élevé et inquiétant, en particulier dans notre Région. En effet, si le taux de chômage est de 8,6 % en France métropolitaine, il est de 10,5 % en Occitanie. Notre Région est la deuxième, derrière les Hauts-de-France, la plus touchée par le chômage :

Cette situation touche particulièrement les départements littoraux :

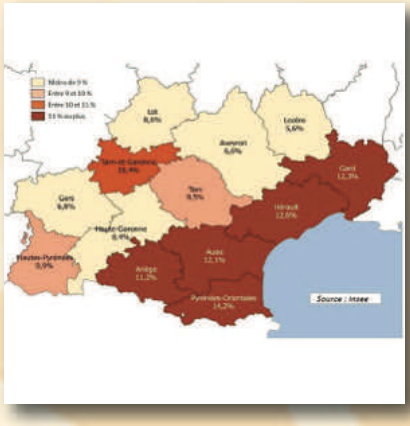

Certaines zones d'emploi ont des taux supérieurs à 14 % :

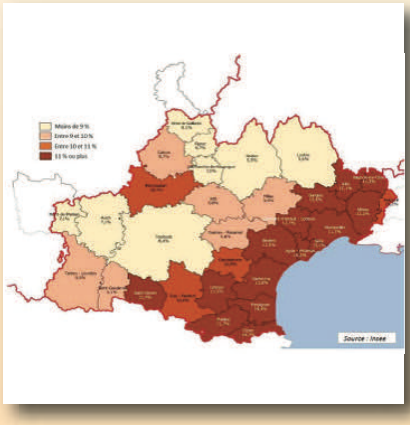

Prochaine session de formation CGT à l'IRT

CRISE DU CAPITALISME

Lundi 17 et mardi 18 septembre 2018

Quelles sont les causes systémiques de la crise du capitalisme ? Quel rôle jouent les inégalités dans cette crise ? Suffit-il de sortir de la crise du capitalisme comme le propose l'idéologie dominante ou devons-nous sortir du capitalisme en crise ? Avec quelles ruptures dans ce cas et sur quelles alternatives ? Réfléchir à ces questions est décisif pour le syndicalisme de transformation sociale et comporte des enjeux majeurs pour les salarié-es.
Cette formation s'inscrit dans la campagne confédérale contre le coût du capital. Elle vise à fournir aux syndicalistes des apports théoriques croisés avec leurs expériences de terrain dans les entreprises et les services publics pour comprendre ces problèmes et leur donner des perspectives pour agir.
Public ciblé prioritairement : Dirigeant-es syndicaux.

PROJET SYNDICAL EN TERRITOIRE : LE CAS DE LA MINE DE SALAU

Lundi 8 et mardi 9 octobre 2018

« Vivre et travailler dignement partout en Occitanie ». Cette orientation portée par le Comité régional ne peut se concrétiser que si l'on construit des projets revendicatifs de territoire visant à prendre en compte les besoins des salarié-es dans l'entreprise où ils/elles travaillent, mais aussi dans le territoire où ils/elles vivent.
Après la conférence régionale qui a souligné l'importance des structures de proximité de la CGT, il est nécessaire de réfléchir à la façon dont on peut construire cette démarche. Les projets syndicaux de territoire ont pour point commun de porter sur des questions générales comme le développement industriel, les emplois, les services publics, mais ils doivent, pour être efficaces, prendre en compte les ressources locales qui diffèrent selon les zones d'emploi.
Cette formation part du cas de figure concret du projet de réouverture de la mine de Salau en Ariège pour traiter plusieurs questions : Comment définir un projet revendicatif de territoire ? Quel périmètre retenir ? A partir de quel contenu, de quelles priorités ? Comment s'y prendre pour le faire avancer ? Avec quelles forces syndicales ? Et quels autres acteurs ?
Public ciblé prioritairement : Dirigeant-es UD, FD et UL, conseiller-es CESER.

la cgt